

Projet 3 : Diminution et récupération des déchets alimentaires en Amérique du Nord		Années de mise en œuvre : 2015 et 2016
Budget prévu pour 2 ans : 460 000 \$ CAN 1 ^{re} année : 230 000 \$ CAN 2 ^e année : 230 000 \$ CAN		
Priorités et sous-thèmes stratégiques • Changements climatiques – Polluants à courte durée de vie ayant des effets sur le climat • Croissance verte – Production et consommation durables Le projet cadre avec la priorité stratégique <i>Changements climatiques</i> et le thème général <i>Polluants à courte durée de vie ayant des effets sur le climat</i>, mais aussi avec la priorité stratégique <i>Croissance verte</i> et le thème général <i>Production et consommation durables</i>.		
De quelle manière ce projet cadre-t-il avec les thèmes généraux? Le projet abordera les thèmes généraux susmentionnés en donnant lieu aux activités suivantes : 1. La réduction des émissions de méthane provenant des lieux d'enfouissement, grâce à la diminution des déchets alimentaires. 2. La diminution des déchets alimentaires par des sources commerciales, dont celles qui se consacrent à la transformation, à la distribution en gros et au transport des denrées alimentaires, ainsi que les épiceries, les restaurants et d'autres établissements, dont les hôpitaux, les écoles, les universités, les centres de soins et les prisons. 3. La sensibilisation aux pratiques exemplaires, aux politiques et à d'autres moyens de diminuer les déchets alimentaires.		
Résumé du projet (y compris un énoncé précis de son but) L'expression « déchets alimentaires » fait référence à des aliments qui sont ou étaient sains et qui convenaient à l'origine à la consommation humaine, mais qui ne se consomment pas parce qu'ils sont éliminés avant d'être avariés ou lorsqu'ils le sont. Le <i>National Zero Waste Council</i> (Conseil national zéro déchet) du Canada estime que les déchets alimentaires se classent dans trois catégories : 1) le surplus d'aliments qui conviennent encore à l'alimentation humaine ou animale; 2) les aliments qui ne conviennent pas à cette alimentation humaine ou animale parce qu'ils sont avariés; 3) les déchets alimentaires tels que les découpures, les pelures et les trognons de légumes et de fruits, ainsi que les os et d'autres résidus analogues. Les déchets alimentaires constituent un sous-ensemble des déchets organiques, lesquels comprennent également les déchets de jardin et de bois, le papier et le carton. Selon la Banque mondiale, près d'un tiers des denrées alimentaires produites à l'échelle de la planète aux fins de consommation humaine se perd au cours de la transformation ou est gaspillé par les consommateurs en raison de l'évolution des habitudes de consommation¹. L'Amérique du Nord et l'Océanie se démarquent des autres régions développées en fonction d'une plus grande quantité de déchets alimentaires par habitant². On estime qu'aux États-Unis, environ 13 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont associées à la		

¹ Banque mondiale. Février 2014. « Infographic: Food Loss and Waste ». www.worldbank.org/en/news/feature/2014/02/27/infographic-food-loss-waste.

² Lipinski, B., C. Hanson, J. Lomax, L. Kitinoja, R. Waite et T. Searchinger. 2013. *Reducing Food Loss and Waste*. PNUE : document de travail du World Resources Institute. www.wri.org/publication/reducing-food-loss-and-waste.

culture, à la production, au transport et à l'élimination des aliments³. Selon les plus récents chiffres publiés par l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis relatifs à la production, au recyclage et à l'élimination des déchets solides municipaux, les déchets alimentaires représentent la plus grande proportion de déchets dirigés vers les lieux d'enfouissement, alors que ces déchets solides municipaux n'en représentent que 21 %⁴. Au Canada, on estime que la valeur des déchets alimentaires de 2014 se chiffre à 31 milliards de dollars, dont 53 % sont attribuables à la production agricole ou à des pertes au cours de la transformation, du transport et de la distribution des aliments, ainsi qu'à des restaurants, des hôtels et des détaillants, alors que la consommation résidentielle est responsable du reste de ces déchets⁵.

Au Canada, au Mexique et aux États-Unis une très importante quantité de déchets alimentaires prend le chemin des lieux d'enfouissement, où ils sont décomposés par des bactéries dans des conditions anaérobies, et contribue à la formation et à l'émission de méthane. Ce gaz constitue un polluant à courte durée de vie ayant des effets sur le climat et un GES qui est vingt fois plus puissant que le dioxyde de carbone; il a par ailleurs une durée de vie dans l'atmosphère de 12 ans environ⁶. Les émissions de méthane provenant du secteur des déchets au Canada, au Mexique et aux États-Unis représentent respectivement 20 %⁷, 6 %⁸ et 18 %⁹ de l'ensemble des émissions de méthane dans chacun de ces pays.

Les déchets alimentaires constituent un élément important du flux de déchets acheminés vers les lieux d'enfouissement et dont il est possible de diminuer la quantité (p. ex., au moyen de méthodes industrielles et commerciales, et de la sensibilisation), afin de contribuer à une réduction notable des polluants à courte durée de vie qui ont des effets sur le climat. La diminution de ces déchets alimentaires complète les efforts déployés actuellement à l'échelle nationale en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, dont le Canada, le Mexique et les États-Unis sont signataires. Cela permet également de libérer de l'espace dans les lieux d'enfouissement et d'y réduire la formation de lixiviat et l'émanation d'odeurs. On admet également que la diminution des déchets alimentaires contribue à l'atteinte des objectifs en matière de développement durable, dont la gestion durable des matières et la gestion efficace des ressources, et qu'elle cadre avec des priorités de la CCE (p. ex., la croissance verte), d'autres engagements internationaux (p. ex., le Plan-cadre décennal des programmes sur la consommation et la production durables des Nations Unies) et divers projets nationaux (p. ex., les programmes des États-Unis intitulés Food Waste Challenge et Food Recovery Challenge, les activités du Conseil canadien des ministres de l'Environnement relatives à la gestion des déchets, et les politiques générales du Mexique sur la consommation et la production durables, la production propre et les déchets organiques).

³ US EPA. Septembre 2009. *Opportunities to Reduce Greenhouse Gas Emissions through Materials and Land Management Practices*. <http://www.epa.gov/oswer/docs/ghg_land_and_materials_management.pdf>.

⁴ US EPA. Février 2014. *Municipal Solid Waste Generation, Recycling, and Disposal in the United States: Facts and Figures for 2012*. EPA-530-F-14-001. <www.epa.gov/wastes/nonhaz/municipal/pubs/2012_msw_fs.pdf>.

⁵ Gooch, M. et A. Fefel. 2014. *\$27 Billion Revisited - The Cost of Canada's Annual Food Waste*. Value Chain International Inc.

⁶ PNUE. <www.unep.org/ccac/Short-LivedClimatePollutants/Definitions/tabid/130285/Default.aspx>.

⁷ Gouvernement du Canada. 2014. *Le sixième rapport du Canada sur les changements climatiques*. <http://ec.gc.ca/cc/16153A64-BDA4-4DBB-A514-B159C5149B55/6458_EC_ID1180-MainBook_Fr_final%20FINAL-s.pdf>.

⁸ Semarnat. 2013. Programa Especial de Cambio Climático: 2014-2018. Mexico. <www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5342492&fecha=28/04/2014>.

⁹ US EPA. n.d. Overview of Greenhouse Gases. <<http://epa.gov/climatechange/ghgemissions/gases/ch4.html>>.

Le présent projet est destiné à renforcer les capacités nord-américaines de réduction des déchets alimentaires éliminés dans les lieux d'enfouissement en étudiant des possibilités de diminuer et de récupérer ces déchets dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel d'Amérique du Nord (p. ex., dans les domaines de la transformation, de la distribution en gros et du transport des denrées alimentaires, ainsi que dans les épiceries, les restaurants, les hôpitaux, les écoles, les universités, les centres de soins et les prisons). Plus précisément, le projet se concentrera sur les activités se trouvant au début de la hiérarchie de récupération des denrées alimentaires qui ciblent ces denrées avant qu'elles ne deviennent des déchets. À titre d'exemple, les activités qui soutiennent la diminution et la récupération des déchets alimentaires comprennent les suivantes :

- 1) La diminution à la source : en minimisant la quantité de surplus et de résidus que produit la chaîne d'approvisionnement alimentaire.
- 2) L'alimentation humaine : en utilisant des surplus de denrées alimentaires sécuritaires et de qualité pour nourrir les gens qui souffrent de la faim (p. ex., dans les banques alimentaires, les refuges et les centres pour personnes âgées).
- 3) L'alimentation animale : en utilisant des résidus alimentaires sécuritaires et de qualité pour nourrir des animaux (p. ex., dans les porcheries).

Les tâches et les sous-tâches du projet comprennent les suivantes :

- 1. Collecte de connaissances et d'informations fondamentales afin de mieux connaître l'état actuel de la diminution et de la récupération des déchets alimentaires en Amérique du Nord**, en recourant aux moyens suivants :
 - 1.1 Colligement des connaissances et des informations relatives à la quantité, aux types, aux sources et aux causes de déchets dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, et relevé des politiques et des mesures incitatives gouvernementales nord-américaines et internationales qui favorisent la diminution de ces déchets.
 - 1.2 Constitution d'un télé-réseau de spécialistes des trois pays en matière de diminution et de récupération des déchets alimentaires pendant la durée du projet.
 - 1.3 Mise sur pied d'un télé-réseautage avec le groupe de travail du projet de la CCE intitulé *Réacheminement et traitement des déchets organiques en Amérique du Nord* pendant la durée du projet.
- 2. Encouragement de la diminution et de la récupération des déchets alimentaires dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel d'Amérique du Nord (p. ex., dans les domaines de la transformation, de la distribution en gros et du transport des denrées alimentaires, ainsi que dans les épiceries, les restaurants, les hôpitaux, les écoles, les universités, les centres de soins et les prisons)**, en recourant aux moyens suivants :
 - 2.1 Relevé de méthodes permettant d'évaluer et d'exercer un suivi de la diminution et de la récupération des déchets alimentaires dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel et d'en rendre compte, en se fondant sur des mécanismes et des méthodes existantes.
 - 2.2 Relevé des pratiques et des processus utilisés pour réussir à diminuer et à récupérer les déchets alimentaires dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel.
- 3. Recherche de possibilités de faire progresser la diminution et la récupération des déchets alimentaires en Amérique du Nord**, en recourant aux moyens suivants :

- 3.1 Relevé des lacunes et des enjeux en vue de faire progresser la diminution et la récupération des déchets alimentaires en Amérique du Nord, et formulation de recommandations et de stratégies à cette fin.
 - 3.2 Organisation d'un atelier nord-américain sur la diminution et la récupération des déchets alimentaires afin d'examiner des mécanismes et des possibilités à cette fin, et d'offrir une tribune pour commenter les ébauches des trois rapports et du livre blanc élaborés dans le cadre des tâches 1, 2, et 3 décrites ci-après.
- 4. Diffusion des connaissances sur la diminution des déchets alimentaires**, en recourant aux moyens suivants :
- 4.1 Constitution d'un mécanisme d'échange de données ou d'une plateforme d'échange d'informations en ligne afin de diffuser des connaissances, des méthodes, des outils et des possibilités facilitant la diminution et la récupération des déchets alimentaires.
 - 4.2 Traduction des documents découlant du projet en vue de les diffuser dans le public.

Résultats à court terme (à mi-chemin)

- Établissement d'un rapport (sous-tâche 1.1) afin de colliger les connaissances et les informations illustrant l'état actuel des activités de diminution et de récupération des déchets alimentaires dans les trois pays, y compris des informations quant à l'incidence de ces activités sur la réduction des polluants à courte durée de vie ayant des effets sur le climat.
- Constitution d'un réseau de spécialistes participant à la diminution et à la récupération des déchets alimentaires dans les trois pays.
- Établissement d'un rapport (sous-tâche 2.1) sur l'état actuel des activités et des diverses méthodes destinées à évaluer et à suivre la diminution et la récupération des déchets alimentaires et d'en rendre compte.
- Établissement d'un rapport (sous-tâche 2.2) sur les méthodes exemplaires permettant de favoriser la diminution des déchets alimentaires.
- Élaboration d'un livre blanc (sous-tâche 3.1) afin de relever les lacunes et les enjeux en vue de faire progresser la diminution et la récupération des déchets alimentaires en Amérique du Nord, et de formuler des recommandations et des stratégies à cette fin.

Résultats à long terme (à la fin du projet)

- Tenue d'un atelier nord-américain sur la diminution et la récupération des déchets alimentaires, établissement d'un compte rendu des discussions de cet atelier et élaboration d'un résumé des observations des participants sur les ébauches des rapports et du livre blanc.
- Achèvement des rapports et du livre blanc en tenant compte, d'une part, des recommandations ayant découlé de l'atelier nord-américain et, d'autre part, de celles provenant des organismes intéressés.
- Constitution d'un mécanisme d'échange de données ou d'une plateforme d'échange d'informations en ligne afin de diffuser des connaissances, des méthodes, des outils et des possibilités facilitant la diminution et la récupération des déchets alimentaires.

Résultats à plus long terme sur le plan environnemental (après le projet)

Ce projet constitue une première démarche pour que la CCE entreprenne des travaux sur la diminution et la récupération des déchets alimentaires, et il permettra de diminuer la production de ces déchets dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel d'Amérique du Nord. Étant donné que les déchets alimentaires représentent 20 % ou plus des déchets éliminés dans les lieux d'enfouissement, leur diminution prolongera la durée de vie de ces établissements et permettra d'éviter d'en aménager de nouveaux ainsi que d'assumer les coûts qui y sont associés. Le fait d'étendre les efforts de récupération des denrées pour renforcer le soutien aux banques alimentaires locales permettra également de s'attaquer à l'insécurité alimentaire dans les trois pays.

Dans l'ensemble, le projet aidera le Canada, le Mexique et les États-Unis à donner suite à leurs engagements nationaux et internationaux concernant les changements climatiques et le développement durable. Avec la collaboration de spécialistes des trois pays, il permettra de diminuer le chevauchement d'activités, de cerner des moyens d'améliorer la diminution et la récupération des déchets alimentaires, et de contribuer à l'élaboration et à l'adoption de politiques et de méthodes exemplaires dans les trois pays. Il contribuera également à la collecte d'importantes données de référence afin de mieux connaître la quantité et le type de déchets alimentaires en Amérique du Nord et la manière dont ils sont gérés, ainsi que l'élaboration d'options destinées à améliorer la diminution et la récupération des déchets alimentaires.

Même si le projet favorisera la collaboration avec les secteurs industriel, commercial et institutionnel et avec d'autres intervenants qui ont un rôle à jouer dans le cadre de cette diminution et de cette récupération, la CCE devra éventuellement entreprendre des travaux supplémentaires afin de cerner un plus large éventail de possibilités dans ces domaines.

Évaluation du rendement (objectif stratégique, mesurable, réalisable, réaliste et limité dans le temps [SMART])

Le tableau ci-dessous indique quels sont les activités et les indicateurs de rendement.

Tâches nécessaires pour obtenir des résultats sur le plan environnemental :

- 1) Collecte de connaissances et d'informations fondamentales afin de mieux connaître l'état actuel de la diminution et de la récupération des déchets alimentaires en Amérique du Nord.
- 2) Encouragement de la diminution et de la récupération des déchets alimentaires dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel d'Amérique du Nord (p. ex., dans les domaines de la transformation, de la distribution en gros et du transport des denrées alimentaires, ainsi que dans les épiceries, les restaurants, les hôpitaux, les écoles, les universités, les centres de soins et les prisons).
- 3) Recherche de possibilités de faire progresser la diminution et la récupération des déchets alimentaires en Amérique du Nord.
- 4) Diffusion des connaissances sur la diminution des déchets alimentaires.

Tâche 1 : Collecte de connaissances et d'informations fondamentales afin de mieux connaître l'état actuel de la diminution et de la récupération des déchets alimentaires en Amérique du Nord.

Sous-tâches	Réalisations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget (\$ CAN) (activités)
1.1 Colligement des connaissances et des informations relatives à la quantité, aux types, aux	Établissement d'un rapport : 1) relevant la quantité, les types, les sources et les causes des déchets	Le rapport permettra de mieux connaître l'état actuel des activités de diminution et de	1^{re} année : Ébauche du rapport à présenter au cours de l'atelier.	1 ^{re} année : 60 000 \$ 2 ^e année : 20 000 \$

sources et aux causes de déchets dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, et relevé des politiques et des mesures incitatives gouvernementales nord-américaines et internationales qui favorisent la diminution de ces déchets. [Nécessité de faire appel aux services d'un consultant.]	alimentaires dans la chaîne d'approvisionnement; 2) relevant des politiques et des mesures qui favorisent la diminution de ces déchets; 3) recensant les principaux organismes intéressés à participer aux activités de diminution et de récupération des déchets alimentaires; 4) relevant et évaluant les liens de ces activités avec la réduction des polluants à courte durée de vie ayant des effets sur le climat. Le rapport se fondera sur des informations existantes. (Les travaux se concentreront sur les sources commerciales, dont les domaines de la transformation, de la distribution en gros et du transport des denrées alimentaires, ainsi que sur les épiceries et les restaurants, et d'autres établissements (p. ex., les hôpitaux, les écoles, les universités, les centres de soins et les prisons). <i>L'ébauche du rapport sera présentée au cours de l'atelier nord-américain sur la diminution des déchets alimentaires dont il est question à la tâche 3.2.</i>	récupération des déchets alimentaires dans les trois pays. Il permettra également de connaître l'incidence de ces activités sur la réduction des polluants à courte durée de vie ayant des effets sur le climat.	2^e année : Achèvement du rapport à la suite de l'atelier. Activités et indicateurs de rendement : - Établissement d'un rapport sur les déchets alimentaires. - Nombre et diversité des organismes intéressés à participer à la collecte préliminaire de données sur la diminution et la récupération des déchets alimentaires. - Réception d'observations critiques de la part des intervenants au sujet du rapport. - Nombre de demandes de consultation du rapport.	
---	---	--	---	--

1.2 Constitution d'un télé-réseau de spécialistes des trois pays en matière de diminution et de récupération des déchets alimentaires pendant la durée du projet. [Tenue de téléconférences périodiques.]	Réseau de spécialistes qui se consacrent à la diminution et à la récupération des déchets alimentaires dans les trois pays.	Le réseau permettra à des spécialistes, notamment à ceux de l'industrie alimentaire, de contribuer à l'échange de connaissances et à des discussions sur la diminution et la récupération des déchets alimentaires, ainsi que sur les éléments qui entravent et favorisent cette démarche. Ce réseau servira aussi à faciliter la participation précoce et permanente d'intervenants, dont ceux des secteurs industriel et commercial intéressés aux résultats du projet.	1^{re} année : Constitution d'un réseau. 2^e année : Poursuite du réseautage. Activités et indicateurs de rendement : - Tenue de téléconférences. - Nombre et date de tenue des téléconférences. - Nombre et diversité des intervenants participant aux téléconférences.	1^{re} année : 500 \$ 2^e année : 500 \$
1.3 Mise sur pied d'un télé-réseautage avec le groupe intergouvernemental de travail du projet de la CCE sur le réacheminement et le traitement des déchets organiques en Amérique du Nord pendant la durée du projet. [Tenue de téléconférences périodiques.]	Constitution d'un réseau avec ce groupe de travail de la CCE. Note : On envisage certains chevauchements de la représentation gouvernementale dans le cadre des deux projets.	Le réseau permettra aux représentants gouvernementaux participant aux deux projets d'examiner des questions de portée générale et d'éviter le chevauchement d'efforts et de ressources dans le cadre de contrats ou d'autres travaux et activités.	1^{re} année : Constitution d'un réseau. 2^e année : Poursuite du réseautage. Activités et indicateurs de rendement : - Tenue de téléconférences. - Nombre et date de tenue des téléconférences.	1^{re} année : 500 \$ 2^e année : 500 \$

Tâche 2 : Encouragement de la diminution et de la récupération des déchets alimentaires dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel d'Amérique du Nord (p. ex., dans les domaines de la transformation, de la distribution en gros et du transport des denrées alimentaires, ainsi que dans les épiceries, les restaurants, les hôpitaux, les écoles, les universités, les centres de soins et les prisons).				
Sous-tâches	Réalisations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget (\$ CAN) (activités)
2.1 Relevé de méthodes permettant d'évaluer et d'exercer un suivi de la diminution et de la récupération des déchets alimentaires dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel et d'en rendre compte, en se fondant sur des mécanismes et des méthodes existantes. [Nécessité de faire appel aux services d'un consultant.] Ces travaux donneront lieu à la participation d'intervenants intéressés, notamment ceux des secteurs industriel, commercial et institutionnel.	Établissement d'un rapport présentant des études de cas qui cernent, examinent et comparent des méthodes permettant d'évaluer la diminution et la récupération des déchets alimentaires dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel, d'en exercer le suivi et d'en rendre compte, y compris une description des lacunes et des incohérences éventuelles. Le rapport examinera également la manière de définir les déchets alimentaires afin de mieux connaître les différences qui les caractérisent et l'influence que cela peut avoir sur la communication de données. Les travaux se concentreront sur les méthodes en vigueur	La présentation d'exemples concrets favorisera la sensibilisation et pourra susciter l'adoption de méthodes et de processus de diminution et de récupération des déchets alimentaires là où ils ne sont pas encore en application, permettant ainsi de réduire les émissions de méthane dans les lieux d'enfouissement. Ces travaux serviront également à déterminer s'il est nécessaire de formuler des conseils sur les pratiques exemplaires afin de susciter des changements, ce qui pourrait jeter les bases de futurs travaux par la CCE.	1^{re} année : Ébauche du rapport à présenter au cours de l'atelier. 2^e année : Achèvement du rapport à la suite de l'atelier. Activités et indicateurs de rendement : - Établissement d'un rapport. - Nombre et diversité des organismes intéressés à participer à la collecte préliminaire de données sur la diminution et la récupération des déchets alimentaires. - Réception d'observations critiques de la part des intervenants au sujet du rapport et adoption de celui-ci. - Nombre de demandes de consultation du rapport.	1^{re} année : 60 000 \$ 2^e année : 20 000 \$

	en Amérique du Nord et ailleurs (p. ex., en Europe), et l'information découlant des études de cas sera présentée d'une manière qui facilitera les comparaisons. <i>L'ébauche du rapport sur les études de cas sera présentée au cours de l'atelier nord-américain sur la diminution des déchets alimentaires dont il est question à la tâche 3.2.</i>			
2.2 Relevé des pratiques et des processus utilisés pour réussir à diminuer et à récupérer les déchets alimentaires dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel. [Nécessité de faire appel aux services d'un consultant.] <i>Ces travaux donneront lieu à la participation d'intervenants intéressés, notamment ceux des secteurs industriel, commercial et institutionnel, et les organismes qui se consacrent à la lutte contre la faim.</i>	Établissement d'un rapport présentant des études de cas qui cernent, examinent et comparent des méthodes permettant d'évaluer la diminution et la récupération des déchets alimentaires dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel, et d'en exercer le suivi de et d'en rendre compte, y compris une description des lacunes et des incohérences éventuelles. Le rapport donnera également un aperçu de justifications et de considérations commerciales en vue de choisir des méthodes et des processus. Les travaux se concentreront sur les méthodes et les processus en vigueur en	La présentation d'exemples concrets favorisera la sensibilisation et pourra susciter l'adoption de méthodes et de processus de diminution et de récupération des déchets alimentaires là où ils ne sont pas encore en application, permettant ainsi de réduire les émissions de méthane dans les lieux d'enfouissement. Ces travaux serviront également à déterminer s'il est nécessaire de formuler des conseils sur les pratiques exemplaires afin de susciter des changements, ce qui pourrait jeter les bases	1^{re} année : Ébauche du rapport à présenter au cours de l'atelier. 2^e année : Achèvement du rapport à la suite de l'atelier. Activités et indicateurs de rendement : - Établissement d'un rapport. - Nombre et diversité des organismes intéressés à participer à la collecte préliminaire de données sur la diminution et la récupération des déchets alimentaires. - Réception d'observations critiques de la part des intervenants au sujet du rapport et adoption de celui-ci. - Nombre de demandes de	1^{re} année : 60 000 \$ 2^e année : 20 000 \$

	Amérique du Nord et ailleurs (p. ex., en Europe), et l'information découlant des études de cas sera présentée d'une manière qui facilitera les comparaisons. <i>L'ébauche du rapport sur les études de cas sera présentée au cours de l'atelier nord-américain sur la diminution des déchets alimentaires dont il est question à la tâche 3.2.</i>	de futurs travaux par la CCE.	consultation du rapport.	
Tâche 3 : Recherche de possibilités de faire progresser la diminution et la récupération des déchets alimentaires en Amérique du Nord.				
Sous-tâches	Réalisations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget (\$ CAN) (activités)
3.1 Relevé des lacunes et des enjeux en vue de faire progresser la diminution et la récupération des déchets alimentaires en Amérique du Nord, et formulation de recommandations et de stratégies à cette fin. [Nécessité de faire appel aux services d'un consultant.]	Élaboration d'un livre blanc relevant les lacunes et les enjeux en vue de faire progresser la diminution et la récupération des déchets alimentaires en Amérique du Nord, et formulation de recommandations et de stratégies à cette fin, y compris l'examen de méthodes d'évaluation et de surveillance. Le livre blanc énoncera	Le livre blanc cernera les éléments qui entravent et favorisent un renforcement de la diminution et de la récupération des déchets alimentaires en Amérique du Nord, ce qui pourrait servir à entreprendre d'autres travaux afin de soutenir la réduction des émissions de méthane dans les lieux	1^{re} année : Ébauche du livre blanc à présenter au cours de l'atelier. 2^e année : Achèvement du livre blanc à la suite de l'atelier. Activités et indicateurs de rendement : - Élaboration du livre blanc. - Exposé d'options réalistes pour tous les	1^{re} année : 20 000 \$ 2^e année : 30 000 \$

	également des options que pourraient appliquer les gouvernements et les secteurs industriel et commercial de l'alimentation, tout comme des établissements connexes. Il examinera aussi des méthodes appliquées à l'extérieur de l'Amérique du Nord, le cas échéant. Le livre blanc fera aussi état d'options permettant de manifester une reconnaissance envers les établissements des secteurs industriel et commercial de l'alimentation en Amérique du Nord qui sont des chefs de file et font preuve d'excellence en matière de diminution et de récupération des déchets alimentaires. <i>L'ébauche du livre blanc sera présentée au cours de l'atelier nord-américain sur la diminution des déchets alimentaires dont il est question à la tâche 3.2.</i>	d'enfouissement.	groupes d'intervenants. - Observations des intervenants sur l'exhaustivité et la diversité des options énoncées. - Nombre de demandes de consultation du livre blanc.	
3.2 Organisation d'un atelier nord-américain sur la diminution et la récupération des déchets alimentaires afin d'examiner des mécanismes et des possibilités à cette fin, et	Tenue de discussions entre les différents intervenants concernant les ébauches de documents élaborés dans le cadre du projet. Établissement du compte	L'atelier favorisera la collaboration entre les spécialistes des gouvernements, du secteur privé, des établissements d'enseignement et	1^{re} année : Organisation de l'atelier. 2^e année : Tenue de l'atelier.	1^{re} année : 19 000 \$ 2^e année : 79 000 \$ Notes: Il est prévu de tenir un

d'offrir une tribune pour commenter les ébauches des trois rapports et du livre blanc. [Nécessité de faire appel aux services d'un consultant.] Le consultant contribuera à l'organisation de l'atelier, aux communications et à la sensibilisation, animera l'atelier, et établira un compte rendu des discussions et des recommandations auquel cet atelier aura donné lieu.	rendu de l'atelier résumant les principales questions abordées ainsi que les discussions et les recommandations cadrant avec chaque point de l'ordre du jour. Un document distinct résumera les observations formulées à l'égard des ébauches des trois rapports et du livre blanc dont il est question dans les sous-tâches 1.1, 2.1, 2.2 et 3.1.	d'autres spécialistes qui ont un rôle à jouer relativement à la diminution et à la récupération des déchets alimentaires, et il offrira une tribune pour exposer et examiner des pratiques exemplaires, des politiques, des outils et d'autres mécanismes. Il donnera aussi la possibilité de sensibiliser les participants, de susciter leur intérêt et de les encourager à participer plus avant à la diminution et à la récupération des déchets alimentaires, ce qui contribuera à la réduction des émissions de méthane dans les lieux d'enfouissement.	Activités et indicateurs de rendement : - Tenue d'un atelier réunissant des spécialistes. - Nombre de participants à l'atelier et diversité des organismes représentés. - Pertinence des observations des participants à l'égard des ébauches des rapports et du livre blanc. - Réponses au questionnaire d'évaluation de l'atelier.	atelier de 4 jours. Le budget tient compte des coûts suivants : a) Services-conseils. b) Services d'interprétation. c) Déplacement des représentants d'intervenants non gouvernementaux et non industriels (p. ex., des établissements d'enseignement, des organismes de lutte contre la faim et des ONG de l'environnement).
Tâche 4 : Diffusion des connaissances sur la diminution des déchets alimentaires.				
Sous-tâches	Réalisations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget (\$ CAN) (activités)
4.1 Constitution d'un mécanisme d'échange de données ou d'une plateforme d'échange	Mécanisme d'échange de données ou d'une plateforme d'échange d'informations en ligne sur la	Ce mécanisme ou cette plateforme offrira un outil aux gouvernements, au secteur privé et à	2^e année : Achèvement de la constitution d'un mécanisme d'échange de	1 ^{re} année : 0 \$ 2 ^e année : 20 000 \$

d'informations en ligne afin de diffuser des connaissances, des méthodes, des outils et des possibilités facilitant la diminution et la récupération des déchets alimentaires. [Nécessité de faire appel aux services d'un consultant.]	diminution et la récupération des déchets alimentaires, qui sera hébergée dans le site Web de la CCE (ou dans le site Web d'un intervenant à titre bénévole), tel que le décidera le comité directeur.	d'autres intéressés qui leur permettra d'échanger des connaissances et des informations, et d'aider ainsi d'autres entités à accomplir des progrès en matière de diminution et de récupération des déchets alimentaires, tout en contribuant à la réduction des émissions de méthane dans les lieux d'enfouissement.	données ou d'une plateforme d'échange d'informations en ligne. Activités et indicateurs de rendement : - Mise en place du mécanisme ou de la plateforme. - Nombre de consultations du site Web. - Nombre de téléchargements de documents.	
4.2 Traduction des documents découlant du projet en vue de les diffuser dans le public.	Traduction des rapports, des documents, des exposés et d'autres réalisations (p. ex., dans le cadre des tâches 1 à 3).	La traduction des documents découlant du projet en vue de les diffuser dans le public favorisera le renforcement des connaissances et de la sensibilisation dans les trois pays.	1^{re} année : Traduction des ébauches de documents à présenter au cours de l'atelier. 2^e année : Traduction de la version finale des documents. Activités et indicateurs de rendement : - Les documents sont traduits. - Les documents découlant du projet sont traduits.	1^{re} année : 10 000 \$ 2^e année : 40 000 \$

Expliquer de quelle manière le projet répond aux critères de sélection que le Conseil a énoncés dans le Plan stratégique (voir ci-après).

Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties en vue de conserver, de protéger et/ou d'améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après guideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres représentants compétents des Parties au moment d'examiner les activités concertées à soumettre à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités que finance le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- ***De quelle manière le projet contribue-t-il à l'atteinte des objectifs stratégiques établis par le Conseil et énoncés dans l'actuel Plan stratégique, ou cadrant avec d'autres priorités que le Conseil a entérinées par la suite?***

Le projet cadre avec le Plan stratégique de la CCE pour 2015 à 2020, plus précisément avec la priorité *Changements climatiques* et le thème général *Polluants à courte durée de vie ayant des effets sur le climat*, en permettant de réduire les émissions de méthane dans les lieux d'enfouissement, et ce, grâce à la diminution et à la récupération des déchets alimentaires. Ce projet cadre également avec la priorité stratégique *Croissance verte* et le thème général *Production et consommation durables*, étant donné que ses résultats favoriseront une production et une consommation plus durables dans les trois pays.

- ***Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, de quelle manière les résultats escomptés serviront-ils à protéger l'environnement en Amérique du Nord? (Par exemple, quels résultats les membres du Conseil pourront-ils annoncer à la presse à l'achèvement du projet?)***

Les trois pays produisent des déchets alimentaires et ils y sont principalement éliminés dans des lieux d'enfouissement. Ils représentent 20 % ou plus de la quantité de déchets solides municipaux éliminés dans les lieux d'enfouissement, et sont reconnus pour émettre du méthane dans le milieu anaérobie de ses lieux d'enfouissement. Mais il existe des possibilités appréciables de réduire les polluants à courte durée de vie ayant des effets sur le climat (p. ex., les émissions de méthane), grâce à la diminution et à la récupération des déchets alimentaires dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Ce projet permettra de recueillir des informations importantes pour mieux connaître l'état actuel de la production de déchets alimentaires en Amérique du Nord, d'encourager la diminution et la récupération de ces déchets, et de cerner des options afin de faire progresser cette diminution et cette récupération à l'échelle du continent, tout en présentant leurs avantages sur les plans environnemental, économique et social.

- ***Les responsables du projet visent-ils des résultats précis, clairs et concrets, et comment vont-ils mesurer les progrès accomplis en fonction de ces résultats au fil du temps? Énumérer les moyens d'évaluation du rendement qui seront utilisés pour mesurer le degré de réussite en fonction des résultats obtenus.***

Les résultats concrets et les moyens d'évaluation du rendement sont énumérés dans le tableau des tâches ci-dessus.

- ***Pour quelles raisons les Parties estiment-elles que la CCE constitue l'entité la plus efficace pour mettre en œuvre le projet compte tenu des éléments énumérés ci-dessous?***

- ***La valeur ajoutée que procure le fait de mettre ce projet en œuvre dans le cadre du programme concerté de la CCE.***

La CCE n'a pas encore entrepris de travaux sur la diminution et la récupération des déchets alimentaires. Le projet offre donc la possibilité de cibler ce domaine et de donner suite à l'intérêt que manifestent les trois pays à l'égard du réacheminement des déchets dirigés habituellement vers les lieux d'enfouissement, de la réduction des polluants qui ont des effets sur le climat, et de la production et de la consommation durables. Un partenariat trilatéral permettra d'entreprendre une démarche coordonnée et cohérente en évitant le chevauchement des efforts et des ressources.

o ***Tous les autres organismes publics, privés ou sociaux qui entreprennent de telles activités.***

Le recensement et la participation d'organismes intéressés, ainsi que le rôle qu'ils peuvent jouer en matière de diminution et de récupération des déchets alimentaires, sont mentionnés dans une sous-tâche du projet. (Voir aussi la réponse à la dernière question ci-dessous qui contient une liste préliminaire d'intervenants éventuels.)

o ***Les possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organismes.***

Des efforts seront déployés afin de trouver des organismes qui ont un rôle à jouer en matière de diminution et de récupération des déchets alimentaires, afin de les inciter à participer au projet et à y contribuer dans la mesure du possible.

• ***Les responsables du projet proposent-ils un calendrier précis de mise en œuvre des activités, incluant une date d'échéance de la participation de la CCE? Indiquer, au besoin, de quelle manière les travaux se poursuivront après cette date.***

Il est prévu d'achever les travaux du projet dans deux ans. Ses résultats sont censés compléter les efforts déployés actuellement dans les trois pays, notamment les programmes des États-Unis intitulés Food Waste Challenge et Food Recovery Challenge, les activités du Conseil canadien des ministres de l'Environnement relatives à la gestion des déchets et les politiques générales du Mexique sur la consommation et la production durables. Ces résultats peuvent également donner suite à l'engagement des trois pays en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ainsi que du Plan-cadre décennal des programmes sur la consommation et la production durables des Nations Unies. Ils pourront ainsi donner une plus grande visibilité internationale au projet de la CCE. Il est prévu que des organismes tels que la *Food Waste Reduction Alliance* (Alliance pour la réduction des déchets alimentaires) des États-Unis et le *National Zero Waste Council* (Conseil national zéro déchet) du Canada contribueront à faire connaître les résultats du projet à la suite de son achèvement et favoriseront la sensibilisation et l'adoption de pratiques exemplaires.

• ***Les responsables du projet ont-ils défini assez clairement les éléments énumérés ci-dessous?***

o ***Les liens pertinents avec d'autres projets de la CCE, passés ou en cours, afin d'établir des synergies, de tirer parti de l'expérience acquise ou d'éviter des chevauchements de travaux.***

La diminution et la récupération des déchets alimentaires représentent un nouveau domaine de coopération trilatérale ainsi que de travail pour la CCE. Le projet cadre avec deux priorités énoncées dans le Plan stratégique de la CCE pour 2015 à 2020, à savoir *Changements climatiques* (et le thème général *Polluants à courte durée de vie ayant des effets sur le climat*), et *Croissance verte* (et le thème général *Production et consommation durables*). Comme cela est mentionné dans la présente proposition, des efforts seront déployés afin de coordonner ces travaux avec ceux du projet intitulé *Réacheminement et traitement des déchets organiques*.

o ***Le public cible ainsi que sa réceptivité et sa capacité à se servir de l'information qui peut découler du projet.***

Le public cible du projet comprend les secteurs industriel, commercial et institutionnel de l'alimentation en Amérique du Nord (p. ex., dans les domaines de la transformation, de la distribution en gros et du transport des denrées alimentaires, ainsi que les épiceries, les restaurants, les hôpitaux, les écoles, les universités, les centres de soins et les prisons). Les gouvernements des

trois pays sont également censés diffuser les résultats du projet et favoriser leur application dans le cadre des programmes et des autres activités en cours et à venir qui ont trait à la diminution et à la récupération des déchets alimentaires. Compte tenu de l'importance nationale et internationale que revêtent les questions liées aux changements climatiques et au développement durable, il est prévu que le public cible soit réceptif aux résultats du projet.

o ***Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet.***

Les secteurs industriel, commercial et institutionnel tireront parti des économies directes que procureront les activités de diminution et de récupération des déchets alimentaires. Par ailleurs, les collectivités bénéficieront d'un air plus propre et de lieux d'enfouissement dont la durée de vie sera plus longue. En d'autres mots, ils bénéficieront tous d'un plus fort engagement de la part de l'industrie et des collectivités à diminuer les déchets alimentaires et à les empêcher de prendre le chemin des lieux d'enfouissement, tout en augmentant la disponibilité des denrées dans les banques alimentaires locales grâce à l'élargissement de l'accès aux dons de nourriture faits par les secteurs industriel, commercial et institutionnel de l'alimentation.

o ***Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux établissements d'enseignement, aux ONG et au secteur privé, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats fructueux.***

Une partie des travaux fondamentaux du projet consistera à trouver des organismes intéressés à contribuer fructueusement aux résultats du projet. La liste ci-dessous est provisoire et énumère certains des intervenants éventuels :

Mexique :

Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales

États-Unis :

- Environmental Protection Agency
- Department of Agriculture
- United States National League of Cities
- Food Waste Reduction Alliance
- Grocery Manufacturers Association
- National Restaurant Association
- National Grocers Association
- Feeding America

Canada :

- Environnement Canada
- Conseil canadien des ministres de l'Environnement
- Fédération canadienne des municipalités
- National Zero Waste Council
- Fédération canadienne des épiciers indépendants
- Conseil canadien des distributeurs en alimentation
- Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires
- Banques alimentaires Canada

Autres intervenants :

- Solid Waste Association of North America
- Climate and Clean Air Coalition
- Food Marketing Institute
- Food packers/processors and retailers